



Septembre 2004

Madame, Monsieur,

Si demain je sonne à la porte de votre entreprise,
vous m'accueillerez ?

Cette question, exprimée par une jeune femme handicapée dont l'objectif est de travailler en milieu ordinaire, est reprise par l'association qui en a fait le thème de sa recherche de fonds 2004. Par ailleurs, 300 affiches évoquant ce thème de campagne, couvriront les murs de Marseille à partir de mi-octobre et pour plusieurs semaines.

La reconnaissance par le travail, dans le secteur non-protégé lorsque c'est envisageable, favorise l'intégration des personnes handicapées mentales dans la société et répond en cela, sans doute, à leur attente principale. La participation à la vie sociale grâce à l'accessibilité de l'emploi, représente d'ailleurs un thème d'importance de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Cette période de l'année est également consacrée à l'élaboration du plan de formation de l'association qui doit permettre d'intégrer les objectifs de l'entreprise sur proposition des établissements et services, et de prendre en compte les demandes formulées par les salariés. La loi du 4 Mai 2004 relative à « la formation professionnelle tout au long de la vie » engage une réflexion très attendue sur le rôle de la formation dans le développement de la vie professionnelle de chacun, à partir d'un cadre désormais mieux défini et plus adapté aux évolutions de l'environnement économique et social.

Cette année encore, l'action de formation intitulée « lutter contre la maltraitance », tiendra une place importante dans les actions organisées à l'initiative de l'association. En effet, l'association a eu à faire face récemment à des actes de maltraitance, commentés dans la note ci-jointe qui est co-signée par le Président. Ces actes nous rappellent que le thème est toujours d'actualité et concerne chaque salarié en situation de travail, qui peut être confronté à une situation de maltraitance face à laquelle il sera dans l'obligation de réagir. La formation proposée aux salariés doit représenter une aide précieuse : elle revient sur la définition de la maltraitance et sur sa représentation sociale, et offre une aide à la recherche de pistes pour lutter efficacement contre des actes qui recouvrent en fait une infinité de situations, où se dévoile la souffrance d'une personne vulnérable.

Enfin, cette formation rappelle à chacun d'entre nous ce que sont nos devoirs respectifs de citoyen et de professionnel.

Marc VIGOUROUX

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

◆ Organisation le 25 Septembre dernier à Nice, par l'URAPEI PACA, d'un colloque médico-social sur le thème « *Comment accompagner l'avancée en âge des personnes déficientes intellectuelles ?* ».

Au cours de cette manifestation consacrée à différents exposés et tables rondes, l'obligation nationale de solidarité, les droits de la personne handicapée dans l'élaboration de son projet de vie notamment, et l'égalité des chances ont été rappelés. Outre le suivi médical des personnes handicapées vieillissantes, le rôle majeur de l'entourage, dans cette nouvelle étape de la vie, a été encore une fois mis en évidence.

Le vieillissement représente une épreuve supplémentaire dans la vie de la personne handicapée. Comme pour toute personne vieillissante, son univers social va se rétrécir mais il sera plus difficile de le renouveler. Famille, amis et professionnels doivent, par leur présence attentionnée et un accompagnement adapté, participer à ce que la vieillesse soit une chance pour la personne handicapée : faire de nouveaux apprentissages et développer ses capacités, démontrer ses qualités et profiter de l'existence.

◆ **lancement de l'Opération Brioches qui se déroulera les 15 et 16 Octobre 2004.** Rappelons que cette opération nationale permet chaque année aux bénévoles de La Chrysalide-Marseille de participer activement, sur le terrain, à la recherche de fonds. Cette opération avait permis la vente de 5000 brioches en 2003 pour un résultat net de 13 352 €. Cette année, 5000 brioches seront à nouveau commandées.

◆ **organisation de l'exposition de photos « Jeux de miroirs sur le handicap » par l'UNAPEI du 19 Octobre au 5 Novembre 2004 dans les locaux de la GMF situés 41, Rue de Breteuil à Marseille.** Cette exposition a pour objectif de présenter différentes photos mettant en scène des personnes handicapées. Ces photos sont réalisées, pour certaines d'entre elles, par des personnes handicapées mentales.

◆ **organisation de la course ALGERNON le dimanche 10 Octobre 2005, pour 3 parcours dont l'arrivée aura lieu, comme chaque année sur la plage du Prado.**

LE POINT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ...

◆ **Les 4 dossiers présentés au CROSM du 3 Septembre 2004 ont reçu un avis positif : création du Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Tilleuls » à Bouc Bel Air (24 places) – création du Foyer d'Accueil Médicalisé « Le Soleil Levant » à Tallard (16 places) – extension du foyer de vie « Lou Mistraou » à Bouc Bel Air (32 places) – transformation du mode de financement de la MAPAH « Les Eglantines » (La Panouse) en Foyer d'Accueil Médicalisé (25 places), c'est à dire bénéficiant d'un double financement (Conseil Général/Sécurité Sociale) par rapport au projet d'origine.**
97 places supplémentaires seront donc ainsi créés et permettront de répondre partiellement aux besoins actuels.

◆ **Les travaux correspondant aux projets effectivement en cours ont débuté à Gardanne (extension des Acacias - 28 places) et sur le site de La Panouse (« Les Eglantines » - 25 places).**
Le chantier de Gardanne a débuté le 2 Septembre 2004 et devrait avoir une durée de 8 mois. La démolition des intérieurs pour remplacement par du neuf est totale et le montage des nouvelles cloisons a débuté.
Le chantier de La Panouse a débuté le 9 Septembre 2004 pour une durée de 10 mois. Les travaux de démolition intérieure sont terminés.

LE PLAN DE FORMATION 2005...

◆ **Les orientations générales de la Formation Professionnelle Continue doivent permettre à l'association de disposer des compétences professionnelles nécessaires à ses besoins actuels en matière d'accompagnement des personnes handicapées mais aussi d'anticiper sur le développement des structures et sur l'évolution des profils accueillis (vieillesse des personnes handicapées notamment) .**

Nous vous rappelons les axes principaux des orientations générales 2003-2004-2005 :

- ◆ développer les connaissances sur les publics accueillis et développer la qualification des personnels pour une prise en charge adaptée,
- ◆ favoriser l'utilisation des NTIC par les personnels administratifs pour une organisation du travail adaptée,
- ◆ généraliser la démarche qualité à l'ensemble des établissements et valoriser l'identité professionnelle des salariés par l'établissement d'un véritable dialogue lors de l'Entretien Annuel de Progrès,
- ◆ favoriser l'émergence d'un management de qualité et disposer d'un vivier de cadres de direction qualifiés pour lutter contre le vieillissement des effectifs.

Les salariés disposant d'un projet en rapport avec ces orientations, pourront faire leurs propositions aux directions d'établissements entre le 1^{er} et le 30 Octobre 2004, grâce au document prévu à cet effet. Le plan de formation 2005 sera élaboré en fonction des budgets alloués, à partir des propositions des établissements et des informations issues des EAP déjà réalisés en établissement.

*Adressez vous au correspondant RH de votre établissement
pour vos demandes de formation*